

# Mesurer l'exposition des salariés aux agents chimiques 3/3

Fiche outil 2.4



**TABLEAU 2.4 : Références réglementaires relatives aux VLEP et aux conditions de contrôle de l'exposition**

Type de VLEP	Agents chimiques concernés	Référence réglementaire	Conditions du contrôle de l'exposition	Personne chargée du contrôle
<b>Réglementaires contraignantes</b>  <i>Dispositions applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010</i>	CMR 1A et 1B (selon CLP)	Article R. 4412-149	Contrôle technique réalisé au moins une fois par an	Organisme accrédité par le COFRAC
	Autres agents chimiques dangereux (ACD)		Contrôle technique réalisé au moins une fois par an si l'évaluation des risques conclut à un risque non faible	
	Gaz destinés aux opérations de fumigation >> Bromométhane >> Cyanure d'hydrogène		>> Décret n° 88-448 du 26 avril 1988	
	Cas particulier de l'amiante	Article R. 4412-100	>> Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 >> Arrêté 14 août 2012 >> Art. R. 4412-103 à R. 4412-106 >> Art. R. 4412-126 à R. 4412-128	Organisme accrédité par le COFRAC
	Poussières réputées sans effet spécifique	Article R. 4222-10	Effectué par des organismes agréés dans le cadre des vérifications de la conformité de l'aération et de l'assainissement des lieux de travail (R. 4722-1, R. 4722-2)	
<b>Réglementaires indicatives</b>  <i>Dispositions applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014</i>	CMR 1A et 1B (selon CLP)	Article R. 4412-150	Contrôle technique réalisé au moins une fois par an	Organisme accrédité par le COFRAC
	Autres ACD		Contrôle technique réalisé au moins une fois par an si l'évaluation des risques conclut à un risque non faible	
<b>Valeurs Admises à caractère indicatif</b>	CMR 1A et 1B (selon CLP)	(pas de référence réglementaire)	Mesurages réguliers de l'exposition des travailleurs (article R. 4412-76)	Personne compétente désignée par le chef d'établissement
	Autres ACD	Circulaires du Ministère du Travail	Mesurages réguliers de l'exposition des travailleurs (article R. 4412-27) si l'évaluation des risques conclut à un risque non faible	

## Documents de références

ED 984 : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle en France (mise à jour 2012) - ([www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

Base de données METROPOL ([www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

## Textes réglementaires

Décret n° 2009-1570 du 15 décembre 2009.